



Ouagadougou, le 07 SEPT 2023

N°2023 _____ MESRI/SG/DGCOB/DBE

NR 0071

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de **master, d'ingénieur et de doctorat** dans les **universités publiques de la zone Afrique** au titre de l'**année académique 2023-2024**, qu'ils peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme **CAMPUS FASO** à travers le lien suivant : **www.campusfaso.bf**.

Le nombre de bourses disponibles est de huit (08) :

- Pour les études de master : **trois (03) bourses ;**
- Pour les études d'ingénieur : **trois (03) bourses ;**
- Pour les études doctorales : **deux (02) bourses.**

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- assurez-vous que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;

- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;
- après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées ;
- chaque candidat recevra un mail de confirmation après avoir soumis sa candidature avec succès : **assurez-vous d'avoir reçu ce mail de confirmation.**

1- Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants remplissant les conditions suivantes :

❖ Pour les études de niveau master

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent, avec au moins la mention « **assez bien** » ($\geq 12/20$) ;
- être admis dans une université publique de la zone Afrique pour des études de master ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2023.

❖ Pour les études de niveau ingénieur

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire d'un BTS, d'un DTS, d'un DUT, du diplôme d'ingénieur des travaux, ou d'une licence, avec au moins la mention « **assez bien** » ($\geq 12/20$) ;
- être admis dans une université publique de la zone Afrique pour des études d'ingénieurs ;
- avoir **28 ans** au plus au 31 décembre 2023.

❖ Pour les études de niveau doctorat

- être de nationalité burkinabè ;
- être titulaire d'un master ou tout autre diplôme jugé équivalent avec **au moins la mention « assez bien »** ($\geq 12/20$) ;
- être admis pour des études doctorales dans une université publique de la zone Afrique;
- avoir **32 ans** au plus pour les candidats de sexe masculin et **34 ans** pour les candidats de sexe féminin au plus au 31 décembre 2023.

L'obtention d'une inscription n'entraîne pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

2- Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature à renseigner (téléchargeable sur la plateforme CAMPUS FASO) ;
- un extrait d'acte de naissance ou une photocopie légalisée dudit extrait du candidat ;
- un certificat de nationalité burkinabè ou une photocopie légalisée dudit certificat du candidat ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de licence et/ou de master hors du Burkina Faso.

Les frais de formation sont pris en charge dans la limite des textes réglementaires.

En plus des pièces suscitées, joindre :

❖ Pour les études de niveau master

- la photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée du diplôme de la licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ;
- une attestation d'admission en première année de master dans une université publique de la zone Afrique au titre de l'année académique 2023-2024.

❖ Pour les études d'ingénieur

- la photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) du DTS, BTS ou du DUT, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) ou trois (03) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ;
- une attestation d'admission en première année d'ingéniorat dans une université publique de la zone Afrique au titre de l'année académique 2023-2024.

❖ Pour les études de niveau doctorat

- la photocopie légalisée du diplôme de la licence ;

- la photocopie légalisée du diplôme du master ou de tout autre diplôme jugé équivalent (ou attestations du diplôme) ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ;
- une preuve d'admission en première année de doctorat dans une université publique de la zone Afrique au titre de l'année académique 2023-2024 délivrée par les autorités de l'école doctorale où le candidat souhaite poursuivre ses études ;
- un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (2) pages minimum à cinq (5) pages maximum pour les études de niveau doctorat ;
- un engagement légalisé à **s'inscrire effectivement en première année au titre de l'année académique 2023-2024.**

Les candidats retenus pour ces bourses devront déposer un complément de dossier à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation Universitaire et des Bourses (DGCOB) ex CIOSPB composé comme suit :

- les photocopies légalisées des pièces jointes sur la plateforme ;
- deux photos d'identité.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, seuls les candidats remplissant les conditions et disposant des diplômes ci-dessus mentionnés au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES) seront pris en compte dans la compétition.

Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte des moyennes obtenues dans tous les semestres du cycle d'études :

- pour le master et ingéniorat, les 6 semestres de la licence et pour les candidats titulaires du DTS, DTS ou du DUT, les 4 semestres du cycle ;
- pour le doctorat, les 4 semestres du master.

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du **lundi 25 septembre au vendredi 13 octobre 2023** jusqu'à 23h30 mn sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB :

- ***tout dossier incomplet sera jugé irrecevable administrativement ;***
- ***les candidats ayant des inscriptions dans des établissements d'accueil privés ne sont pas éligibles ;***

- **les candidats déjà attributaires d'une bourse nationale en cours ne sont pas éligibles ;**
- **toute attribution d'une bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse ;**
- **tout dossier comportant une pièce faisant l'objet de légalisation qui ne l'est pas ne sera pas examiné ;**
- **les candidats ayant déjà bénéficié de la bourse nationale pour un niveau d'études donné ne sont pas éligibles s'ils postulent pour le même niveau d'études.**

**P/le Ministre et P/D,
le Secrétaire général en mission,
le Directeur général de l'Enseignement
supérieur chargé de l'intérim**



Aly SAVADOGO

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*